



## CIRC'EYE

4-9 octobre 2021  
Appel à participation

### LE CONTEXTE

Depuis 2014, la FEDEC participe à un événement politique européen bisannuel dédié à la jeunesse, organisé par le Parlement européen (PE) à Strasbourg, le « [European Youth Event](#) » (EYE). Ainsi les 8 et 9 octobre prochains, des milliers de jeunes européens se rencontreront en ligne et à Strasbourg, en groupes de travail pour débattre sur des sujets actuels et pour faire une série de propositions aux instances politiques de l'Union européenne lors d'une session en plénière, en présence du président du Parlement européen. C'est dans ce contexte que la FEDEC intervient : les services du PE nous proposent d'organiser une série d'activités artistiques pour les jeunes présents à Strasbourg, dont un spectacle spécialement créé pour l'EYE. Nous nommons cette création artistique '[CIRC'EYE](#)'.

### LA CREATION COLLECTIVE D'UN SPECTACLE

La FEDEC lance un appel à ses écoles membres, cette année-ci uniquement à celles **implantées sur le territoire français**, et ce pour limiter les risques de déplacements entre pays dans le complexe contexte sanitaire actuel. Au total, 6 étudiant.e.s (ou étudiant.e.s sortant.e.s) seront sélectionné.e.s pour venir vivre cette aventure dès le 4 octobre à Strasbourg. C'est dans le chapiteau de l'école de loisir *Graine de cirque* que se créera, collectivement, un spectacle d'une trentaine de minutes, qui sera présenté 4 fois les 8 et 9 octobre, à l'intérieur du PE, et en extérieur, devant des milliers de jeunes venus de toute l'Europe. Ce processus de création sera encadré par un.e metteur.se en piste.

### COMMENT PARTICIPER

Toutes les écoles de la FEDEC situées sur le territoire français sont invitées à déposer la candidature de **maximum deux étudiant.e.s** en remplissant le [formulaire en ligne](#), pour le **23 août 2021 au plus tard**. Les résultats des sélections seront annoncés le 25 août.

Principes à respecter par les étudiant.e.s et les écoles sélectionné.e.s :

- Maximum 2 étudiant.e.s par école participante
- Les étudiant.e.s doivent être âgés de plus de 18 ans
- Les étudiant.e.s doivent être en cours de formation ou récemment diplômé.e.s
- Les étudiant.e.s devront être disponibles aux dates indiquées (du 4 au 9 octobre 2021)
- Les étudiant.e.s devront être motivé.e.s à travailler avec leur pairs pour concevoir une création commune en très peu de temps (3,5 jours)
- Les conditions techniques proposées par les lieux (intérieur et extérieur) sont limitées et les étudiant.e.s devront en tenir compte.





## LES CRITERES DE SELECTION

- Respect de la date limite d'inscription : lundi **23 août 2021**
- Restrictions techniques : les possibilités techniques seront limitées dans les espaces mis à disposition par le Parlement européen (intérieur et extérieur). Pour cette raison, les disciplines qui seront intégrées au spectacle sont limitées aux suivantes : disciplines (acrobatiques) au sol, clown, roue Cyr, jonglage ou manipulation d'objets, Rola-Bola, monocycle ...
- Représentativité des secteurs : la FEDEC cherchera un équilibre entre les écoles supérieures et les écoles préparatoires / professionnelles.
- Diversité des origines géographiques des participant.e.s : bien qu'étudiant dans une école française, nous souhaiterions qu'une grande diversité géographique soit représentée, à l'image de la FEDEC.
- Expérience préalable : les écoles qui ont le moins souvent participé au projet CIRCEYE seront privilégiées.

## LES AVANTAGES POUR LES SÉLECTIONNÉ.E.S

- L'occasion unique de participer à une création circassienne dans un contexte politique européen, présentée à un public jeune et néophyte.
- Une expérience artistique qui peut déboucher sur des collaborations pérennes entre participant.e.s.
- Une aventure entièrement financée par la FEDEC qui couvre les frais suivants :
  - **L'hébergement** : 6 nuits dans un hôtel ou une auberge de jeunesse en chambre partagée.
  - **Le transport** : un aller-retour du lieu d'origine vers Strasbourg, d'un montant maximum de 200€/étudiant.e + le transport local.
  - **Un défraiement journalier** : 40€ pour couvrir les repas.

Les écoles participantes s'engagent à contracter une assurance qui couvre tous les types de dommages pouvant être occasionnés (maladie, accident, responsabilité civile, rapatriement, etc.).

**Vous avez des questions ?** N'hésitez pas à revenir vers nous ! [events@fedec.eu](mailto:events@fedec.eu)

